

## Annonces judiciaires et légales

Conformément à l'arrêté du 16 décembre 2019, le prix de la ligne de référence des annonces judiciaires et légales, tel que défini par l'article 2 de l'arrêté, est fixé pour l'année 2020 au tarif de base de 4,07€ HT pour les départements des Côtes d'Armor, du Finistère, de l'Ille et Vilaine et du Morbihan (soit un prix du millimètre de 1,78€ HT).

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce publiées dans nos colonnes sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale (décret n°2012-1547 du 28 décembre 2012).

### LAMBEINVEST

SCI à capital variable  
au capital de 75€

**Siège social : 90 rue des Pluviers,  
29280 PLOUZANÉ  
878 641 133 RCS de BREST**

L'AGE du 04/04/2020 a décidé de :  
- porter le capital social à 100€  
- Mention au RCS de BREST.

Par acte SSP du 30/03/2020 il a été constitué une SCI dénommée :

### SAINT MARC IROISE

- Siège social : 72 rue saint marc 29200 BREST

- Capital : 500€

- Objet : L'acquisition, l'administration, l'exploitation sous toutes ses formes, de tous immeubles et biens immobiliers ; toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

- Gérant : Mme RAMPILLON Isabelle Minven 29710 PLOGASTEL ST GERMAIN.

- Cession des parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la Société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en Assemblée Générale.

- Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BREST.

Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Géraldine JUNG, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Patrick O'REILLY et Géraldine JUNG, notaires associés », titulaire de l'Office Notarial sis à MELGVEN (Finistère), 1 route de Concarneau, le 7 mars 2020, enregistré au SPFE de QUIMPER le 13 mars 2020, dossier 2020 12595 référence 2904P01 2020N249, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

- Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question

- Dénomination sociale :

### SPACE IN THE CITY

- Siège social : BAYE (29300) 25 cité de Rumériou

- Durée : 99 ans

- Apports en numéraire : 100€, somme égale au capital social de CENT EUROS (100€)

- Cession de parts : les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

- Exercice social : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de chaque année

- Premier gérant de la société est : M. Nicolas GUYOMARC'H, demeurant à BAYE (29300), 25 cité du Rumériou

- Immatriculation : RCS de QUIMPER

Pour avis  
Le notaire.

Forme : SASU. Dénomination : **FIRENZE**.  
Siège : 29 Rue Pierre Semard 29270 CARHAIX. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BREST. Capital : 500€. Objet : Le commerce de détail non spécialisé sur internet à prédominance alimentaire. La vente en ligne sur site dédié avec services livraison à domicile ou retrait en point pick-up des commandes clients. Démarchage à domicile destiné au développement de la clientèle. Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. La cession des actions de l'associé unique est libre. Présidente : Florence ROUAULT demeurant 29 Rue Pierre Semard 29270 CARHAIX.

Par acte SSP du 25/02/2020, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **AMOR**. Objet social : La restauration rapide, la restauration traditionnelle, sans ventes de boissons alcoolisées. Siège social : 33 Rue Albert Louppe 29200 BREST. Capital : 500€. Durée : 99 ans. Gérance : M. AYED Djamel, demeurant 45 Rue de Kermenguy 29200 BREST. Immatriculation au RCS de BREST.

JURILOR - Société d'Avocats  
9, La Croix du Mourillon  
56530 QUEVEN  
Tél : 02.97.64.78.78.

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un A.S.S.P en date du 26/03/2020, il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes :

- Forme : Société civile immobilière

- Dénomination : **FAUSTINE**

- Siège Social : 5, Chemin de Kerpinvic 29300 Quimperlé

- Objet : propriété, acquisition, réception comme apports, construction, rénovation, location, gestion, administration et exploitation de tous biens immeubles et droits immobiliers ; constitution de garanties et de sûretés sur les biens sociaux

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S

- Capital : 1.000 €

- Gérance : M. Mikaël HEMERY, demeurant 5, Chemin de Kerpinvic 29300 Quimperlé

- Agrément : Les parts sociales se transmettent librement entre associés ainsi qu'au profit du conjoint ou partenaire pacsé, et des ascendants ou descendants en ligne directe d'un associé. Toutes autres cessions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

- Immatriculation : au R.C.S de Quimper.

Pour avis, la Gérance.

**FILL'N PRINT**, B2L. SAS au capital de 1.000€, Siège : 125 Route Du Casino Larmor, 29470 PLOGASTEL-DAOULAS, 849 021 704 RCS BREST. L'AGE du 08/04/2020 a modifié le capital de 1.000€ afin de le porter à 26.670€. Les statuts ont été modifiés en conséquence. RCS BREST.

### CALE AR VIL

SCI au capital de 36000€. Siège social : 29 rue du Bois de Kerestat 29680 ROSCOFF RCS BREST 505 028 175 00014. Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 15/03/2020 il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation; de donner quitus au liquidateur, M Audren de Kerdel Bertrand demeurant 29 rue du Bois de Kerestat 29680 ROSCOFF pour sa gestion et décharge de son mandat; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 15/03/2020. Radiation au RCS de BREST.

### ANAMORPHOSE

SAS au capital de 1000 €

**Siège social : 8 rue Saint Pol**

**29430 PLOUESCAT**

**RCS BREST 818 259 459**

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 06/04/2020, il a été décidé de nommer M BUQUET Jean-Pascal demeurant 8 rue Saint Pol 29430 PLOUESCAT en qualité de Président en remplacement de Mme CHARLIER Monique, à compter du 06/04/2020. Modification au RCS de BREST.

**AMENAGEMENTS ET CONSEILS POUR L'ENVIRONNEMENT SARL** au capital de 8 000€ sise 6 lieu dit stang irvin 29790 MAHALON 498 124 536 RCS de QUIMPER. Par décision de l'AGE du 09/03/2020, il a été décidé à compter du 20/03/2020 de : - nommer Gérant M. GAUTHIER Jean-Jacques 14 rue de la croix la brosse 77850 HERICY en remplacement de M. POUVESLE Cédric démisionnaire. Mention au RCS de QUIMPER

Par acte SSP du 25/03/2020, il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **SCI PLGH**. Objet social : L'acquisition, par voie d'achat, d'apport ou autrement, la détention, l'administration, la restauration et/ou la construction de tous immeubles bâtis et/ou non bâtis, leur mise à disposition au bénéfice de tout ou partie des associés et/ou leur mise en location. Siège social : 200 rue Robert Chapman 29490 GUIPAVAS. Capital : 100€. Durée : 99 ans. Gérance : M. HOURDIN Guillaume, demeurant 2 rue de la Coudraie 22400 SAINT-ALBAN, M. LE GRAND Philippe, demeurant 200 rue Robert Chapman 29490 GUIPAVAS.

Clause d'agrément : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas. Immatriculation au RCS de BREST.

### PLOUESGERN

SAS au capital de 10000 €

**Siège social : 1 bis rue de dixmude**

**29430 PLOUESCAT**

**RCS BREST 819 869 918**

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 06/04/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 8 rue Saint Pol 29430 PLOUESCAT à compter du 11/04/2020, de nommer M Buquet Jean-Pascal demeurant 8 rue saint pol 29430 PLOUESCAT en qualité de Président en remplacement de Mme CHARLIER Monique

Modification au RCS de BREST.

Par SSP en date du 10/04/2020, il a été constituée une SARL dénommée : **LA TRANSAT**. Siège social : 33 rue Charles de Gaulle 29940 LA FORÊT-FOUESNANT. Capital : 5000 € Objet social : Restauration traditionnelle, pizzeria

Gérance : M Pascal BOURGIES demeurant Toullouarnec 29140 ROSPODEN

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de QUIMPER.

## CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information concernant les époux concernant les époux :

- **M. OLIVIER Yves, François et Mme FERRERO Florence**, demeurant ensemble à LE GUIL VINEC (29730), 89, rue des Fusillés de Poulguen.

Né, savoir :

- Monsieur à TREFFIAGAT (29730), le 30 janvier 1948.

- Madame à SAINT BRIEUC (22000), le 3 décembre 1961.

Tous deux de nationalité Française.

Mariés sous le régime de la séparation de biens aux termes de son contrat de mariage reçu par M<sup>e</sup> Philippe CLAQUIN notaire à PONT L'ABBE le 24 septembre 1996 préalable à son union célébrée à la mairie de LE GUILVINEC (29730), le 19 octobre 1996; ledit régime n'ayant subi aucune modification contractuelle ou judiciaire postérieure, ainsi déclaré.

Information concernant la modification du régime matrimonial.

Adoption du régime de la communauté universelle avec apport des biens propres à la communauté universelle, clause d'attribution intégrale ou inégale de la communauté universelle au survivant des deux époux et exclusion de la reprise des biens propres en cas de dissolution de la communauté par le décès d'un des époux.

Acte contenant le changement de régime matrimonial reçu par M<sup>e</sup> Sandrine CHUTO-SEZNEC, notaire à PONT L'ABBE, le 28/12/2019.

Informations concernant l'opposition : Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de M<sup>e</sup> Sandrine CHUTO-SEZNEC, notaire à PONT L'ABBE.

Pour avis et mention.  
M<sup>e</sup> Sandrine CHUTO-SEZNEC, notaire.

## CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information concernant les époux :  
- **M. BERTHELOT Didier, Marc, Jérôme et Mme AUGERAY Patricia**, surveillante de nuit, demeurant ensemble à LE GUILVINEC (29730), 78, Rue Jeanne

d'Arc.

Nés, savoir :

- Monsieur à DREUX (28100), le 7 avril 1954.

- Madame à BLOIS (41000), le 9 septembre 1957.

Tous deux de nationalité Française.

Mariés sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à son union célébrée à la mairie de AUNAY SOUS CRECY (28500), le 13 septembre 1975 ; ledit régime n'ayant subi aucune modification contractuelle ou judiciaire postérieure, ainsi déclaré.

Information concernant la modification du régime matrimonial

Maintien du régime de la communauté réduite aux acquêts, clause de préciput, au profit du survivant des deux époux concernant les biens qui constitueront la résidence principale des époux au jour du décès, ainsi que les meubles la garnissant et tous les véhicules appartenant aux époux au jour du décès.

Acte contenant le changement de régime matrimonial reçu par M<sup>e</sup> Sandrine CHUTO-SEZNEC, notaire à PONT L'ABBE, le 18/06/2019.

Informations concernant l'opposition : Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de M<sup>e</sup> Sandrine CHUTO-SEZNEC, notaire à PONT L'ABBE.

Pour avis et mention.

M<sup>e</sup> Sandrine CHUTO-SEZNEC, notaire.

## CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information concernant les époux :

- **M. LE BARS Alain, François, et Mme BIAVA Martine, Christiane, Janine**, retraitée, son épouse demeurant ensemble à PENMARCH (29760), 144, Rue Pierre et Jean Dupouy.

Nés, savoir :

- Monsieur à CAYENNE (97300), le 9 janvier 1950.

- Madame à LANDAU (ALLEMAGNE), le 28 mars 1955.

Tous deux de nationalité Française.

Mariés sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à son union célébrée à la mairie de PARIS (75020), le 31 mai 1996 ; ledit régime n'ayant subi aucune modification contractuelle ou judiciaire postérieure, ainsi déclaré.

Information concernant la modification du régime matrimonial

Adoption du régime de la communauté universelle avec apport des biens propres à la communauté universelle, clause d'attribution intégrale de la communauté universelle au survivant des deux époux et exclusion de la reprise des biens propres en cas de dissolution de la communauté par le décès d'un des époux.

Acte contenant le changement de régime matrimonial reçu par M<sup>e</sup> Sandrine CHUTO-SEZNEC, notaire à PONT L'ABBE, le 24/04/2019.

Informations concernant l'opposition : Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de M<sup>e</sup> Sandrine CHUTO-SEZNEC, notaire à PONT L'ABBE.

Pour avis et mention.

M<sup>e</sup> Sandrine CHUTO-SEZNEC, notaire.

**HEIDIGALERIE** Sarl au capital de 1000€ sise 4 Rue de la Boucherie 44000 NANTES. 892 203 793 RCS de NANTES.

Par décision de l'AGE du 01/04/2020, il a été décidé de : - augmenter le capital social de 9 000€ par apport en numéraire, le portant ainsi à 10 000€ - transférer le siège social au 3 Impasse des Fontaines An Ti Koad 29690 HUELGOAT. Président: M. GUICHEN Thierry 3 Impasse des Fontaines An Ti Koad 29690 HUELGOAT. - de remplacer l'objet social par: Les activités de sûreté et de sécurité en France et à l'étranger

- changer la dénomination sociale qui devient FRANCE SÛRETÉ SECURITÉ ajouter le sigle FSS Radiation au RCS de NANTES et ré-immatriculation au RCS de BREST.

Pour avis et mention.

M<sup>e</sup> Sandrine CHUTO-SEZNEC, notaire.

**Sas ARGOAT FROID ÉNERGIE : 22, 29, centre Bretagne 06 78 51 67 90**

• FRIGORISTE : ch. froide, vitrine, ch. froide égarissage, tank à lait, machine à glaces, matériel labo  
• PROMOS CLIMATISATION • BALLON THERMODYNAMIQUE (ECS pour élevage)  
• POMPE À CHALEUR air, aérother, géothermie, sofath, chauffage élevage, remplacement chaudière

Montage dossier, réalisation (QualiPac RGE 2020)  
Compétences d'un frigoriste pro requises (catégorie 1)  
Un seul interlocuteur sur votre projet !!

SAV : pièces, cartes électroniques, compresseur, gaz  
www.argoat-froid-energie.fr

## En bref

### DÉCLARATION PAC

**Calendrier** Les déclarations

pourront être déposées sans pénalités jusqu'au 15 juin. Toutefois, la date du 15 mai reste celle à laquelle seront appréciés les engagements du demandeur, notamment en ce qui concerne la date à laquelle les parcelles déclarées sont à disposition de l'exploitant.

### FICHES CONSEILS

**DE PROTECTION**

**MSA** Dans le cadre de la crise

sanitaire actuelle, la MSA joue son rôle de conseil et de prévention en santé et sécurité au travail en mettant à disposition des fiches conseils rappelant les mesures de protection contre le Covid-19 sur les lieux de travail, pour permettre à tous ceux qui maintiennent leur activité de le faire tout en protégeant leur santé.

Ces fiches ont été élaborées par filière professionnelle afin de prendre en compte les spécificités de certaines activités. Pour y accéder, rendez-vous sur le site des MSA : [www.msa.fr/lfy/web/msa/employeur/coronavirus-consignes](http://www.msa.fr/lfy/web/msa/employeur/coronavirus-consignes)

### FRANCE OP LAIT

**DÉNONCE LE MANQUE DE CONCERTATION**

**Interprofession laitière** Face

à la situation inédite de la crise du Covid-19, le Cniel a pris la décision le 20 mars dernier de veiller « (...) à atténuer le pic de production printanier par un lissage impliquant tous les acteurs de la filière ». Sans attendre la décision de la Commission européenne, l'interprofession laitière

a annoncé une indemnisation de 320 € / 1000 L pour une baisse de production volontaire comprise, sur le mois d'avril 2020, entre 2 et 5 %. Dans un communiqué, France OP Lait, association rassemblant actuellement 18 OP membres, déclare partager « l'intérêt d'une telle action, permettant une compensation financière de la réduction volontaire de la production. »

Néanmoins, les responsables déplorent « l'absence de toute concertation en amont de cette décision. Les OP n'ont également aucun rôle dans la mise en œuvre de ce dispositif alors même qu'elles ont pour mission d'adapter l'offre à la demande en vertu de la réglementation européenne. »

La mise en œuvre de la réduction de la production sera individuelle entre les producteurs et les industriels, puis avec le Cniel. « La vigilance est toujours de mise sur les effets d'aubaine portant des coups à l'organisation économique des producteurs, même quand les intentions sont louables ! D'ailleurs, à peine le dispositif annoncé, de nombreux industriels ont complètement décroché des accords ou des contrats avec les OP en imposant unilatéralement et brutalement des réductions de prix », dénonce France OP Lait. « Cette attitude est inadmissible et révélatrice d'abus qui ne doivent pas rester sans réponse. Plus que jamais en période de crise, les producteurs de lait ont besoin d'une organisation forte qui les protège des déséquilibres dans les relations commerciales. »

# Retrouver facilement ses producteurs alimentaires locaux

Pour faciliter les approvisionnements des consommateurs, Brest métropole et la Chambre d'agriculture ont collaboré pour réaliser une cartographie interactive des producteurs locaux, dont les produits sont disponibles à proximité du domicile.

La métropole brestoise est située au cœur d'un territoire agricole et nombreux sont les producteurs locaux qui approvisionnent au quotidien les habitants sur les marchés, les commerces de proximité, les magasins spécialisés. La crise sanitaire a imposé également entraîné le développement d'initiatives existantes ou nouvelles afin de donner aux habitants l'accès à la production locale. Les producteurs eux-mêmes ont mis en place de nouvelles formules de livraison en point relais, en commerce de proximité ou de produits locaux, à domicile.

tantes ou nouvelles afin de donner aux habitants l'accès à la production locale. Les producteurs eux-mêmes ont mis en place de nouvelles formules de livraison en point relais, en commerce de proximité ou de produits locaux, à domicile.

### Comment ça marche ?

La carte interactive est accessible sur [www.brest.fr](http://www.brest.fr), rubrique "Au quotidien". Les consommateurs pourront y visualiser les producteurs qui approvisionnent leur commune ou leur quartier ainsi que les modalités de distribution : livraison à domicile, paniers à retirer chez un commerçant...

LE SAVIEZ-VOUS ?

**Avec Actulegales.fr, vous créez vos fichiers d'entreprises exactement selon vos besoins.**

Actulegales.fr, avec votre journal

**Actulegales.fr**  
Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises

Association de la presse pour la transparence économique (APTE) avec le concours de **Infolegale**